

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt et un, le treize février à neuf heures trente.

Suite à la crise sanitaire du CORONAVIRUS Covid-19 et en vue de respecter les règles de distanciation, le Conseil Municipal s'est réuni à l'espace culturel situé boulevard Marcel WACHEUX à Barlin, sous la Présidence de Monsieur Julien DAGBERT, Maire, en suite de convocation en date du 05 février 2021 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie. En vertu de l'article 6 alinéa II, le Conseil Municipal s'est réuni à huis clos et les débats ont été diffusés en direct sur le facebook de la ville de Barlin.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de DZIERWA Martine (procuration à J. DAGBERT), WILLEMAND Isabelle (procuration à A. DUFRENNE), PLACE Marie (procuration à E. MARIN), VOISIN Grégory (procuration à B. SASIELA), DUCATEL Pierrette (procuration à B. LEFRANC), LEROY Alain et RICART Patricia.

Objet : 2021-02/3 ALSH 2021 :
Renouvellement du contrat
colonie avec la Caisse
d'Allocations Familiales

Madame Karine VANDENBUSSCHE est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire sollicite le renouvellement du contrat colonie avec la CAF du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 dans le cadre du développement et de l'amélioration des centres de vacances. Le contrat colonie permettra de formaliser les engagements respectifs et ouvre la possibilité de financer 140 places à destination des enfants.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le renouvellement du contrat colonie avec la CAF pour l'année 2021.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

J. DAGBERT



REÇU LE 17 FEV. 2021



Le Maire certifie sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire de cet acte
(application de l'article L2131-1 du CGCT).

Le 16 février 2021

Le Maire,
J. DAGBERT

